

Département : CORREZE
 Poste Comptable: TRESORERIE HOTEL FINANC
 Date d'Édition : 16/03/2023

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2022
 Page n° 1

N° SIRET : 20007894700021
 Etablissement : SYNDICAT DE LA DIEGE
 Budget : BUDGET EAU

**DELIBERATION
 DU COMITE SYNDICAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 14/03/2023 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice : 134
 Nombre de membres présents : 91
 Nombre de suffrages exprimés : 91
 VOTES : Contre =0 Pour =91 Abstentions =0
 Date de convocation : 13/02/2023

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Jean-François MICHON, Vice-Président délégué sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 946,76		442 924,21		445 870,97
Opérations de l'exercice	670 051,72	697 928,36	1 254 135,80	481 132,50	1 924 187,52	1 179 060,86
TOTAUX	670 051,72	700 875,12	1 254 135,80	924 056,71	1 924 187,52	1 624 931,83
Résultats de clôture		30 823,40	330 079,09		299 255,69	
Restes à réaliser			57 783,33		57 783,33	567 877,05
TOTAUX CUMULES	670 051,72	700 875,12	1 311 919,13	1 491 933,76	1 981 970,85	2 192 808,88
RESULTATS DEFINITIFS		30 823,40		180 014,63		210 838,03

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les signatures



Cachet :

Pour expédition conforme,
 Le Vice-Président,
 Jean-François MICHON

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
 Reçu en préfecture le 21/03/2023
 Affiché le
 ID : 019-200078947-20230314-2023_03_14_03-DE